

Création de la Véloroute de la vallée du Lot (V86) en rive gauche du Lot entre Capdenac-gare et limite Bouillac (9,5km)
Demande à Figeac Communauté par ADDSCA et 2P2R (AF3V) - Propositions d'itinéraire - Octobre 2016

**Voie Verte à re-créeer au bord du Lot
 (commune d'Asprières)**

Capdenac-gare
2,2km existe

Asprières et Bouillac
2,3km existe

5km à créer

D840
Capdenac-gare
à Bouillac 10Km
DANGER !

- Itinéraire existant (rues ou chemins)
- Voie Verte existante à améliorer
- Voie Verte à créer bord du Lot

MGB n°89
Brézès
(Asprières)

Echelle : 1cm = 250m

En aménageant 5km de Voie Verte au bord du Lot (partie centrale), la Communauté de Communes Figeac Communauté permettra d'éviter la D840 sur 15km (de Capdenac-gare à Boisse-Penchat)

